

Lors de la dernière réunion du collectif déchets Girondin ("Réduisons nos déchets en Gironde"), le 7 décembre dernier, voici quelques informations qui ont été abordées.

1) Réunie en assemblée générale l'association Transparence (Izon) a prononcé sa dissolution. Cette association avait été le fer de lance de la mobilisation contre le projet d'incinérateur-pyrolyseur d'Izon, qui visait à incinérer les boues de stations d'épuration de la CUB. Le projet ayant été abandonné, l'association a estimé n'avoir plus lieu d'être et chacun est désormais libre de prendre d'autres engagements.

Par décision unanime, l'actif de l'association a été remis à l'OCCE (office central de coopération à l'école) pour aider les actions éducatives concernant l'environnement. Les administrateurs de l'OCCE, dont un membre fait partie également du CdG, superviseront la répartition de ces aides.

Le terrain destiné préalablement au projet de pyrolyseur n'est toujours pas vendu. On s'interroge sur la destination de ce terrain.

2) Ecrire à M. Trupin président du Semoctom et de la commission consultative de la révision du plan déchets au CG. En effet le Semoctom met désormais à disposition du public des composteurs, MAIS c'est 10 euros, et c'est en plastique... Alors arrêtons de demander aux gens qui ont des gestes environnementaux de payer. En ce moment, le piège est « plus tu tries plus tu payes »... Au contraire, nous demandons la gratuité pour les personnes qui ont la démarche de vouloir réduire leurs déchets. Les décisions entourant les politiques de réduction des déchets recouvrent un tout : le composteur va avec un appareil qui doit avoir un éco-bilan positif à sa conception, à son transport et à sa fin de vie, avec la pratique de la redevance incitative, avec le tri.

3) Aider à trouver une cdc motivée pour passer à la redevance incitative. En effet le Conseil Général semble prêt à financer une expérience, par exemple, à titre indicatif : fichier à constituer, organisation, vente de sacs prépayés, nombre de relevages, etc.. Proposer aux présidents de cdc qu'on connaît : « si on vous proposait une aide, est-ce que vous accepteriez ? »

4) La demande d'intervenir contre les brûlages interdits, surtout des déchets de chantier, a été exprimée.

En ce qui concerne les déchets verts, appuyer le recours aux broyeurs mobiles de quartiers, afin de faire du compost utile aux sols plutôt que du brûlage inutile.

5) Lycée hôtelier de Talence : des étudiants veulent aider à la mise en place du tri, et du recyclage des restes alimentaires, organiques. L'expérience de l'Hôtel de Région est à rapprocher.